

BeSt-Address Conditions d'utilisation “BeST-in-a-Box” (Fichier d’adresses)

SPF BOSA DG DIS <servicedesk.DTO@bosa.fgov.be>

Table de matières

| | |
|---|----|
| 1. Objectif et contenu du Service..... | 1 |
| 2. Description du Service..... | 2 |
| 3. Données de contact | 4 |
| 4. Cadre juridique relatif à la mise à la disposition des Utilisateurs | 5 |
| 5. Rôles et responsabilités | 6 |
| 6. Données mises à disposition | 8 |
| 7. Nature des informations mises à disposition | 9 |
| 8. Responsabilité à l'égard du traitement des données à caractère personnel | 10 |
| 9. Modifications | 11 |
| 10. Droit et juridiction applicables | 12 |

1. Objectif et contenu du Service

Vous trouverez dans les présentes Conditions d'utilisation de plus amples informations sur la mise à disposition du service « BeST-in-a-Box » fourni par le SPF BOSA (« Service »).

En utilisant le Service, l'Utilisateur se déclare automatiquement d'accord avec les présentes Conditions d'utilisation.

2. Description du Service

Dans les présentes Conditions d'utilisation, on entend par Service le « BeST-in-a-Box », à savoir un « docker container » contenant un service web REST et une base de données d'adresses BeST Address (« Belgian Streets and Addresses »).

Le SPF BOSA offre ce Service gratuitement.

Le Service consolide les données d'adresses provenant des trois sources authentiques régionales en un seul ensemble de données d'adresses. Les données sont alignées autant que possible afin de supprimer les différences entre les régions.

Grâce au service web REST de ce Service, les Utilisateurs peuvent consulter de différentes manières les données d'adresses BeST avec leurs coordonnées géographiques (dans la mesure où elles sont disponibles).

Ces données comprennent des versions récentes et (le cas échéant) historiques :

- de municipalities (communes)
- de street names (noms de rue)
- d'adresses (adresses)
- de part of municipalities (Wallonie uniquement)
- de postalinfo (informations postales)

L'« Utilisateur » est la personne physique ou morale qui reçoit le Service et le met éventuellement à la disposition d'un ou de plusieurs Utilisateurs finaux internes ou externes.

L'« Utilisateur final » est la personne physique ou morale qui utilise ou achète le Service par l'intermédiaire de l'Utilisateur.

Par « réutilisation », on entend l'utilisation des données par des personnes physiques ou morales à des fins commerciales ou non commerciales autres que la finalité initiale dans le cadre de la mission publique pour laquelle les données ont été produites.

L'Utilisateur reste lui-même responsable de la relation avec l'Utilisateur final. Par conséquent, l'Utilisateur se charge d'imposer à l'Utilisateur final les Conditions d'utilisation liées au service qu'il fournit et de prévoir les mentions obligatoires destinées à l'Utilisateur final, par exemple en ce qui concerne la protection de la vie privée et le traitement des données à caractère personnel.

Le SPF BOSA ne garantit toutefois pas l'exactitude des informations. L'Utilisateur doit également être conscient que les informations mises à disposition sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Il en résulte que le SPF BOSA décline toute responsabilité quant au contenu du Service ou à l'usage qui peut en être fait.

Si l'Utilisateur trouve personnellement ou par l'intermédiaire de l'Utilisateur final des erreurs dans les données qu'il reçoit via le Service, il le signalera conformément à la procédure d'anomalie en vigueur. Les données d'adresses sont gérées par les trois régions, chacune pour ce qui concerne son propre territoire. Si des erreurs sont constatées dans le contenu des données, l'utilisateur ou l'utilisateur final est invité à contacter directement la Région concernée.

3. Données de contact

Nous sommes le Service public fédéral Stratégie et Appui (dénommé « SPF BOSA » dans les présentes Conditions d'utilisation).

Les missions générales du SPF BOSA sont décrites dans [l'Arrêté Royal du 22 février 2017 portant création du Service public fédéral Stratégie et Appui](#).

| | |
|---------------------|---|
| Adresse | WTC III, boulevard Simon Bolivar 30, 1000 Bruxelles |
| Numéro de téléphone | +32 (0)2 740 75 00 |
| Numéro d'entreprise | 0671.516.647 |

4. Cadre juridique relatif à la mise à la disposition des Utilisateurs

La mise à la disposition des Utilisateurs du Service s'inscrit dans le cadre de l'exécution des missions légales du SPF BOSA.

L'une des missions du SPF BOSA est d'organiser, en tant qu'intégrateur de services fédéral, l'échange électronique de données entre les organismes et l'accès intégré aux données conformément à la loi du 15 août 2012 relative à la création et à l'organisation d'un intégrateur de services fédéral.

En vertu de la loi du 15 août 2012, le SPF BOSA est également responsable de l'élaboration et de la mise à la disposition du public du portail fédéral de données ouvertes.

Le fichier d'adresses consolidé BeST est également mis à disposition en tant que données ouvertes via le portail fédéral de données ouvertes.

En exécution de l'arrêté royal du 2 juin 2019 relatif à la réutilisation des informations du secteur public, le SPF BOSA fait en outre partie de la task force open data. Cette task force open data a notamment pour mission d'apporter un appui technique et juridique aux autorités publiques pour faciliter la publication et la réutilisation des documents administratifs et de prendre des initiatives pour instaurer un dialogue dans la communauté des réutilisateurs (potentiels) et créer des interactions avec les services publics concernés.

5. Rôles et responsabilités

Conformément aux dispositions de l'accord de coopération du 17 juillet 2019, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale interviendront chacune comme gestionnaire d'un registre d'adresses en ce qui concerne leur territoire.

Les gestionnaires sont chargés :

- de constituer et de gérer le registre d'adresses situées sur leur territoire ;
- de mettre régulièrement à jour ces données, en tenant notamment compte des anomalies signalées ;
- de mettre par voie électronique ces données à la disposition de toutes les parties et de tous les partenaires associés au présent accord de coopération ;
- d'élaborer les instructions à l'attention des initiateurs ;
- de veiller au respect des instructions susmentionnées.

Les communes agiront en tant qu'initiateur, chacune pour leur territoire.

Les initiateurs sont chargés de mettre régulièrement à jour les données d'adresses correspondant à leur territoire, entre autres en tenant compte des adresses neuves, modifiées ou supprimées et des anomalies signalées.

Un Comité d'adresses a également été constitué pour piloter l'exécution de l'accord. Il est composé de représentants des gestionnaires, des communes et des partenaires de l'accord de coopération.

Le Comité d'adresses :

- élabore le modèle d'adresse pour l'échange de données d'adresses tirées des Registres d'adresses afin de soutenir l'utilisation commune des données d'adresses ;
- élabore le plan d'approche par rapport à l'exécution de cet accord de coopération et l'approuve ;
- veille à l'exécution du présent accord et du plan d'approche, visé au deuxième tiret ;
- coordonne la coopération entre les gestionnaires, les initiateurs et les partenaires ;
- peut constituer des groupes de travail techniques en vue de la réalisation des objectifs du présent accord ;
- peut, moyennant l'unanimité au sein du comité, adapter l'annexe technique du présent accord de coopération ;
- peut formuler des propositions portant adaptation du présent accord de coopération.

Le Comité d'adresses met en place une plate-forme d'échanges de données en vue :

- de connecter les registres d'adresses ;
- de mettre les données d'adresses concernées reprises dans les registres d'adresses à la disposition des autorités publiques fédérales et des partenaires.

6. Données mises à disposition

Par conséquent, en exécution de l'accord de coopération du 17 juillet 2019 et de la décision du Comité d'adresses, le SPF BOSA met à disposition le fichier d'adresses BeST via un site web accessible au public.

Ces fichiers XML contiennent les adresses officielles (noms de rue + numéros de maison et codes postaux) avec leurs coordonnées géographiques correspondantes et peuvent être réutilisés gratuitement par les citoyens, les entreprises et les autres parties intéressées à condition de citer la source et à condition de respecter la licence susmentionnée établie par le gestionnaire respectif du registre d'adresses.

Les fichiers contiennent également, le cas échéant, l'historique des modifications éventuelles des données d'adresses.

Les sources authentiques régionales avec les trois registres d'adresses distincts de la Région bruxelloise, de la Région wallonne et de la Région flamande ainsi que de plus amples informations sur ces sources se trouvent ici.

La réutilisation des données du fichier d'adresses BeST est expressément soumise à la licence Creative Commons Attribution (CC-BY) 4.0 établie par chacune des trois régions pour la réutilisation des données dont elle est gestionnaire.

7. Nature des informations mises à disposition

Les données mises à disposition dans le cadre de ce Service ont un caractère informatif et/ou documentaire.

Ce Service et tout le matériel offert sont disponibles « en l'état » et contiennent les informations sur les adresses qui sont disponibles à ce moment-là dans les bases de données de référence des régions et sans aucune garantie quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude de toute information contenue dans le Service.

L'utilisation de ce Service et des informations qui y figurent se fait dès lors exclusivement à vos propres risques.

La DG SD du SPF BOSA ne peut être tenue responsable des dommages, quelle qu'en soit la nature ou la qualification juridique, subis par l'Utilisateur, les Utilisateurs finaux et/ou des tiers, du fait ou à la suite de l'utilisation du Service et/ou de la réutilisation des données et informations, ni des données et informations erronées, manquantes ou irrégulières.

L'Utilisateur s'engage à éviter toute utilisation et réutilisation illicite du Service et des données et informations.

8. Responsabilité à l'égard du traitement des données à caractère personnel

Le fichier d'adresses BeST ne contient que les adresses officielles dans les trois régions (noms de rue + numéros de maison et codes postaux) avec, le cas échéant, leurs coordonnées géographiques correspondantes et leur historique.

Toute utilisation des données mises à disposition dans le cadre de ce Service relève de la responsabilité exclusive de l'Utilisateur lui-même, à l'exclusion de toute responsabilité de la part du SPF BOSA et des régions concernées.

Toute utilisation doit respecter les dispositions de la licence applicable de la région concernée. Si l'utilisation des données du Service entraînait effectivement le traitement de données à caractère personnel, l'Utilisateur serait tenu de se conformer aux dispositions du Règlement général sur la protection des données et de toute autre réglementation applicable.

Ni le SPF BOSA, ni les régions concernées ni les initiateurs ni les partenaires de l'accord de coopération ne peuvent être tenus responsables du traitement de données à caractère personnel par l'Utilisateur des données du fichier d'adresses BeST et du non-respect de la législation et de la réglementation pertinentes et applicables par l'Utilisateur, les Utilisateurs finaux ou des tiers lors de la réutilisation des données.

9. Modifications

Le SPF BOSA se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions d'utilisation.

Il est de la responsabilité de l'Utilisateur de consulter personnellement à intervalles réguliers les conditions applicables. Les présentes Conditions d'utilisation ont été modifiées et révisées pour la dernière fois le 27/01/2025.

10. Droit et juridiction applicables

Tout litige relatif au Service sera exclusivement régi par le droit belge.

En utilisant ce Service, vous acceptez que les cours et tribunaux de Bruxelles soient seuls compétents en cas de litige.